

Réunion de travail : Référents Régionaux délégation Auvergne Rhône Alpes

Date : lundi 4 juin de 14h à 17h

Lieu de la réunion : École de la Comédie de Saint Étienne

Thème de la réunion :

La mise en place des nouveaux dispositifs Préparatoire aux enseignements supérieurs dans le domaine du spectacle vivant. Les liens entre les Conservatoires et les Écoles supérieures

Participants

Philippe Clément, CRD Villeurbanne
Caroline Boisson, CRD de Villeurbanne
Pascale Siméon, CRR de Clermont Ferrand
Catherine Liverato, CRR de Grenoble
Pierre Kuentz, CRD de Bourg en Bresse
Lynda Devanneaux CRR Saint Etienne
Carole Baud, CRD du Puy en Velay
Sarah Sarrazzolles, CA anPad
Yann Garnier CRR Chambéry
Philippe Sire CRR Lyon

Invités

Laurent Gutmann, Directeur de l'ENSATT
Boris Numa Damestoy, Directeur CRR de Saint Etienne
Lilia Jatlaoui, responsable formation continue et VAE, École de la Comédie de St Etienne
Christel Zubilaga, responsable CPI (Classe préparatoire intégrée) Ecole de la Comédie de Saint Étienne
Duniemu Bourobou, Directrice des études, Ecole de la Comédie de Saint Étienne

Synthèse :

Les classes préparatoires intégrées dans les Écoles (Saint Étienne, Limoges, bientôt Béthune, la Comédie de Reims, Mulhouse en lien avec le TNS, etc...) répondent en principe à des critères très sociaux. Seule le dispositif "premier acte" revendique le critère « personne ayant vécu une expérience de la discrimination ». Les programmes sont denses et se développent sur une année et visent à accompagner de façon très pointue et avec des moyens conséquents les élèves à la préparation de l'ensemble des concours.

Il semble que les Conservatoires doivent trouver leur place avec ce qui fait leur spécificité à savoir le travail sur moyen et long terme et l'accompagnement des élèves dans leur projet de professionnalisation. S'agit-il de créer **des classes préparatoires** ou bien des dispositifs préparatoires au concours des Écoles supérieures ? Les réponses apportées ne manqueront pas de diverger selon les projets et les spécificités des établissements.

Les enjeux de ces « classes » ne sont pas exactement les mêmes pour les spécialités musique et danse. ce sera compliqué de vouloir harmoniser ce dispositif dans les conservatoires.

Dans les Conservatoires les Parcours préparatoires semblent être une ultime évolution du dispositif COP/CEPIT/Cycles Spécialisés.

Au niveau national sont agréés à ce jour CRR Paris, CRR Lyon, CRD de Pantin sur un programme croisé avec la MC93 (Maison de la Culture de Bobigny)
ont déposé des demandes CRR Nantes, CRR Toulouse

Au niveau régional

Dossier en cours de constitution CRR Clermont Ferrand

En réflexion pour déposer un dossier CRR Grenoble, CRR Chambéry, CRR Annecy (en principe ces deux établissements sont liés, avec le CRR de Grenoble et le CRD de Bourgoin Jallieu ils appartiennent au réseau « Conservatoires de de "l'arc alpin »), CRR Saint Etienne, ?..

Pour l'obtention de l'agrément manque de lisibilité sur les critères qui permettront d'obtenir ou non cet agrément. y a t i lune logique territoriale. il semble que la DRAC ait son mot à dire avant de faire remonter le dossier à la DGCA. Ce point reste à éclaircir.

Les questions qui se posent

- Maintien du DET ou non ?

au CRR paris le choix est fait de distinguer la classe prépa qui est au CRR des cycles d'orientation professionnelle et du DET délivrés par deux ou trois conservatoires d'arrondissement

au CRR Lyon, le DET est maintenu dans le parcours préparatoire aux Écoles supérieures

AU CRR Nantes le projet est également de la maintenir en deux ans en parallèle au parcours préparatoire

Au CRR Toulouse, le DET sera réservé aux élèves qui feront une troisième année, donc cela viendra après les deux années préparatoires pour les élèves qui n'auraient pas intégrés une École

Les projets de réformes en cours à la DGCA (abandon du classement des Conservatoires au profit de la labellisation, refonte des schémas, apparition d'un Diplôme National, ...) viendront sans doute apporter des réponses ou au contraire rendre la cohérence et la lisibilité des objectifs de nos établissements encore plus complexe à appréhender (avis subjectif du rédacteur de ce mail)

- Comment préparer au mieux les élèves, sur quels types de modules spécifiques ? Réponses très diverses et expériences multiples selon les établissements. une journée de travail de l'anPad pourrait tourner autour de cette question.

Laurent Gutmann rappelle l'importance de ne pas cacher les élèves derrière des scènes trop ficelées qui masquent la personnalité et la singularité de chaque candidat.

La question de l'évolution des épreuves demandées en cours se pose à travers les innovations apportées l'an passé par le TNB.

- Quels liens entretenir avec les Écoles supérieures. L'arrêté ministériel sur les prépas impose une convention avec une École sup

Au CRR Lyon des liens et des actions communes se développent avec l'ENSATT et la Comédie, pour les autres cela reste à imaginer (idem journée de travail anPad ?)

Enfin, présentation rapide du dispositif DE théâtre à la Comédie ; Besoin du relais des Conservatoires pour accueillir des stagiaires.

Philippe Sire